

Monique Storozuk

CANDIDATE AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENTE, RÉGION 1

Monique Storozuk, B.Sc.inf., IA
Présidente d'unité de négociation/coordonnatrice locale,
section locale 46 de l'AIIO, Hôpital de Sault-Sainte-Marie

Qui suis-je? Comme tant d'autres, j'ai de nombreux rôles : épouse, mère, fille, sœur, amie et fière infirmière autorisée. Au cours de mes 32 années en tant qu'infirmière autorisée, j'ai travaillé dans plusieurs domaines des soins infirmiers, et j'ai passé la majeure partie de ma carrière à l'unité de soins intensifs et de télémétrie médicale/cardiaque des soins actifs. La pensée critique et les compétences organisationnelles sont nécessaires dans ces domaines des soins infirmiers, car vous n'avez souvent que quelques minutes pour évaluer et mettre en œuvre des mesures visant à maintenir le statut hémodynamique des patients. Dans le cadre de mes fonctions, j'ai souvent occupé un poste de direction, agissant à titre de personne-ressource pour le personnel novice et assurant le bon déroulement de l'unité. Récemment, j'ai eu l'occasion de travailler à titre d'évaluatrice de cas, d'explorer les autres niveaux de soins tout en constatant à quel point notre système de soins de santé échoue à tous les niveaux, qu'il s'agisse de soins actifs, postactifs ou communautaires. Je crois que chacune de ces compétences se traduira par le rôle de vice-présidente de la région un.

Depuis 2016, je fais partie de direction de la section locale de l'Hôpital de Sault-Sainte-Marie. Comme tant d'autres, cela a commencé lorsque j'ai eu besoin de mon syndicat, et la présidente de l'unité de négociation m'a appuyée et s'est battue pour mes droits. J'ai immédiatement ressenti le besoin de redonner et j'ai décidé d'être représentante d'unité, mais la présidente de mon unité de négociation voyait plus grand : Elle avait besoin d'une présidente du comité des griefs. Cette année-là, j'ai déposé plus de 300 griefs pour 525 membres. J'ai été trésorière/secrétaire, président d'unité de négociation/coordonnatrice locale, et j'ai fait partie de l'Équipe de négociation centrale du secteur hospitalier en 2023. Mon objectif pour mon unité de négociation était d'autonomiser mes membres et, pour la première fois dans l'histoire de notre unité de négociation, nos membres se sont mobilisés dans un blizzard pendant les négociations de 2023. Cette convention collective a été notre plus grande victoire depuis des décennies. Le groupe privé de la section locale 46 de l'AIIO sur Facebook suscite 98 % d'engagement de la part de nos membres. La haute direction a continué de croître, en recrutant des infirmières et infirmiers pendant trois à cinq ans pour s'assurer que nous bâtissons et formons de solides dirigeants.

La communication, la transparence et l'éducation sont les piliers que notre section locale s'efforce d'offrir à ses membres.

Pourquoi est-ce que je veux être vice-présidente de la région 1? J'ai obtenu mon diplôme en 1992, à une époque où les contrats sociaux étaient imposés aux syndicats. Ces contrats sociaux ont limité les possibilités d'emploi, imposé un gel des salaires et érodé la protection des droits en vertu des conventions collectives pour les travailleurs, y compris les infirmières et infirmiers. « Rae Days » (congés sans solde) Aujourd'hui, notre gouvernement provincial s'efforce de mener le même type d'attaque contre les syndicats, bien que de façon beaucoup plus insidieuse. Doug Ford a eu recours au gel des salaires dans le cadre du projet de loi 124, faisant en sorte que bon nombre d'infirmières et d'infirmiers se sont tournés vers des emplois mieux rémunérés dans des agences privées,

causant des pénuries de personnel dans notre système public de soins de santé. Ces pénuries ont entraîné un écart encore plus important dans les soins de santé, qui étaient déjà menacés en raison d'années de sous-financement.

Le projet de loi 60 de la province a permis aux cliniques privées de facturer les chirurgies et les interventions couvertes par le RAMO afin de « réduire les temps d'attente ». Le gouvernement est allé jusqu'à allouer des fonds publics pour les soins de santé à des cliniques privées comme celles de Windsor et d'Ottawa. Cela n'a fait qu'attirer davantage de personnel vers les cliniques privées, avec la promesse d'un meilleur équilibre entre le travail et la vie personnelle. Les leçons tirées de l'Alberta semblent rester lettre morte pour Sylvia Jones et Doug Ford. Des temps d'attente plus longs, des soins de moindre qualité et des coûts plus élevés sont le résultat de l'hypothèse de privatisation en Alberta. Doug Ford et son administration choisissent

de ne pas tenir compte de ces leçons et de poursuivre l'érosion de nos soins de santé publics en détournant des fonds vers des cliniques privées et des établissements de soins de santé à but lucratif.

Le projet de loi 7 dresse maintenant le personnel infirmier qui travaille comme coordonnateur du placement et le personnel des foyers de soins de longue durée contre le public en volant leur droit au consentement. Plus important encore, le projet de loi ne tient pas compte de l'effectif épouvantable dans les maisons de soins de longue durée, un nombre si faible que les soins ciblés par résident de quatre heures par jour n'ont pas pu être prodigués. Cet objectif ne fournit que six minutes de soins par heure par résident. Six minutes pour donner un bain, nourrir, fournir des médicaments, documenter les soins et apporter confort et soutien. Et pourtant, le gouvernement Ford verse des fonds publics aux maisons de soins infirmiers privées qui accaparent l'argent des contribuables pour leur propre cupidité. Ces fonds n'ont pas servi à payer les salaires et les avantages sociaux des employés qui peinent à fournir ces six minutes par heure de soins à nos historiens et à nos conteurs.

À maintes reprises, Doug Ford a démontré qu'il voulait briser les syndicats publics, mais notre solidarité, notre unité et notre action collective avec nos frères et sœurs ont prouvé que nous sommes un formidable adversaire. Nous avons gagné la lutte contre le projet de loi 124, dénonçant publiquement l'ignorance de Doug Ford à l'égard des droits constitutionnels des travailleurs. Et nous avons réussi à améliorer les salaires et les avantages sociaux dans les contrats des maisons de soins infirmiers. Enfin, les nouveaux membres qui continuent de se joindre à notre lutte en devenant membres de l'Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario (Centre de santé communautaire du Centre-ville, Labdara Lithuanian Nursing Home, Margaret Bahen Hospice).

La région 1 est unique, non seulement en raison de sa taille, mais aussi de son isolement dans le Nord. Alors, que signifie faire partie de l'AIIO et vivre dans la région 1? Pour moi, cela signifie que nous devons travailler plus fort pour unir nos membres et manifester notre solidarité. Nous sommes plus forts ensemble lorsque nous sommes unis dans nos actions collectives pour protéger les droits de nos membres et l'inégalité et l'injustice publiques. Nous sommes une force essentielle pour le changement social, nous sommes une nécessité!

Si j'obtiens le poste de vice-présidente de la région 1, je travaillerai fort pour m'assurer que nos membres ont une voix à la table. Les objectifs de la région proviendront des rapports des dirigeants de section locale qui connaissent leurs membres et les enjeux qui sont importants pour eux. Tout comme à mon niveau local, la transparence, la communication et l'éducation seront les piliers sur lesquels je fonderai mon leadership.

Monique Storozuk, B.Sc.inf., IA

Monique Storozuk, B.Sc.inf., IA